

Mardi  
30  
août  
2016

Siège: 14, rue du Patronage-Laïque - 52000 CHAUMONT - 03.25.03.86.40

Nos bureaux: 45, rue Gambetta, 52100 SAINT DIZIER

Ouverts du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h, samedi de 9 h à 12h.

Tél. 03.25.05.20.04 - Fax: 03.25.05.55.67 - Service abonnement: 03.25.03.86.47

Votre  
publicité  
dans  
cette  
page

CONTACTEZ

Jennifer FABER - ☎ 06 08 76 15 30  
faber@jhmsaint-dizier.com

OU

Anthony POLI - ☎ 06 70 13 15 53  
poli@jhmsaint-dizier.com

## URGENCES

**Pharmacie de garde :**  
Les Ajots,  
13 avenue Général Giraud,  
jusqu'à 21 h.  
Au-delà, se rendre  
au commissariat,  
muni d'une pièce d'identité.

## SERVICES

**Association des chômeurs  
du Triangle :**  
de 11 h à 12 h  
et de 14 h à 18 h,  
tél. 03.25.07.64.41.

**Office de tourisme :** de 9 h  
à 12 h et de 13 h 30 à 18 h,  
tél. 03.25.05.31.84.

**CIO :** de 9 h à 12 h  
et de 13 h 30 à 17 h 30,  
tél. 03.25.05.07.49.

**Médiathèque Romain-  
Rolland :** de 13 h 30 à 18 h,  
5 place Général-de-Gaulle.

**Fourrière municipale  
animalière :** de 9 h à 12 h  
et de 14 h à 17 h,  
tél. 09.67.29.01.43.

**Déchetterie :** de 9 h à 18 h,  
rue Bonnor,  
ZI de Trois-Fontaines.

**Centre aquatique :** de 10 h  
à 22 h.

## LOISIRS

### Ciné-quai

"Instinct de survie - The  
Shallows" : à 17 h, à 21 h 45.  
"Comme des bêtes" :  
à 14 h 30, à 19 h 30.  
"Peter et Elliott le dragon" :  
à 14 h 30 (3D), à 17 h.  
"Jason Bourne" : à 21 h 45.  
"Dans le noir" (interdit aux  
moins de 12 ans) : à 14 h 30,  
à 19 h 30.  
"Hors contrôle" : à 17 h.  
"Blood Father" (interdit aux  
moins de 12 ans) : à 20 h 45.  
"Agents presque secrets" :  
à 17 h, à 21 h 45.  
"SOS Fantômes" : à 14 h 30.  
"Ma vie de chat" : à 19 h 30.  
"Nerve" : à 19 h 40, à 21 h 45.  
"Suicide squad" : à 14 h 30.  
"Le correspondant"  
à 14 h 30, à 19 h 40.  
"Dernier train pour  
Busan" (interdit aux moins  
de 12 ans) : à 21 h 45.

## ASSOCIATION

# Le Bois l'Abbesse met l'accent sur les soins

Alors que la rentrée des classes approche, le secteur enfance de l'association du Bois l'Abbesse faisait sa "prérentrée", comme tous les ans. Une journée de réflexion et d'échanges d'expériences dont le thème, cette année, était l'accompagnement aux soins.

C'est une tradition, maintenant, au Bois l'Abbesse, avant la vraie rentrée qui aura lieu le 1<sup>er</sup> septembre comme dans le monde scolaire, les professionnels du secteur enfance de l'association et leurs partenaires se réunissent lors d'une journée de "prérentrée". L'occasion de remettre les machines en route, mais aussi de réfléchir à des enjeux importants de l'activité. Hier, donc, interventions et ateliers ont rythmé la journée des professionnels qui gravitent autour du Bois l'Abbesse sur un thème central : l'accompagnement aux soins.

Il faut dire que la problématique est importante, d'autant qu'elle s'intègre dans l'actualité de l'année avec le vote récent de la Loi de modernisation du système de santé, et le rapport Jacob qui met l'accent sur l'amélioration de l'accès aux soins des personnes handicapées, lequel a donné naissance à une charte dont l'association du Bois l'Abbesse est signataire.

### Egalité d'accès aux soins

"Jusque-là, sans délaisser cet aspect, on avait surtout mis l'accent sur l'accompagnement, sur l'éducatif, les soins psychologiques, explique Bruno Bienaimé, directeur du secteur enfance. Là on parle de soins de santé. Parce que certains enfants en situation de handicap passent à côté. Or, c'est notre rôle aussi de faire de l'information, et d'accompagner les parents et les jeunes sur ce sujet. Par exemple les soins

dentaires, l'ophtalmologie, ou la contraception". «Cela doit devenir un incontournable», ajoutait le directeur dans son discours d'ouverture de la journée. «La finalité du projet associatif, c'est le mieux-être et l'épanouissement, et ça passe par la santé.» Car, dans certains cas, des enfants en situation de handicap peuvent avoir du mal à accéder aux soins. Voire même à être reçus, tout simplement, par les professionnels de santé. Pas facile pour un enfant autiste, parfois, d'aller chez le dentiste. «Il faut le préparer à aller s'installer sur le fauteuil. Certains enfants ne supportent pas qu'on les touche». D'autres enfants atteints de handicap ont des difficultés ne serait-ce que pour patienter longtemps dans une salle d'attente. Et se rendre à l'hôpital peut rapidement devenir une expérience traumatisante. «Du coup, l'idée, c'est aussi d'essayer de développer des partenariats avec les professionnels de la santé», développe Bruno Bienaimé.

Pas facile pour les enfants, et pas facile non plus pour les accompagnants. Les ateliers de partage d'expérience tels qu'ils se tenaient hier, permettent aussi aux professionnels d'échanger et de réfléchir sur les "bonnes pratiques". «Par exemple, comment préparer un enfant atteint de handicap à recevoir une injection.» Les jeunes du secteur enfance du Bois l'Abbesse arrivent sur le site ce matin. La rentrée aura



En plus des ateliers, des intervenants viennent donner de l'information aux professionnels, comme ici ce conseiller technique du Centre régional d'études, à gauche du directeur du secteur enfance.

lieu jeudi pour eux aussi. Que ce soit dans les classes externalisées à Saint-Dizier (dans le primaire, le secondaire), Joinville ou Langres, où sur le site de l'Argente-Ligne où des professeurs d'école viennent enseigner, quand le handicap des enfants ne leur permet pas d'intégrer une école de la ville. À noter que le Bois l'Abbesse qui œuvre aussi à Langres à ouvert cette rentrée deux places de service d'éducation spéciale et de soins à domicile (Sessad) précoces.

Fr. T.



Près de 100 professionnels ont participé à la journée de prérentrée hier.